

Zeitschrift: Le mouvement féministe : organe officiel des publications de l'Alliance nationale des sociétés féminines suisses

Herausgeber: Alliance nationale de sociétés féminines suisses

Band: 4 (1916)

Heft: 41

Artikel: De-ci, de-là...

Autor: [s.n.]

DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-251378>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 05.05.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

suppression sans prétexte des jeux de hasard. Et des deux initiatives qui ont abouti en vingt-cinq ans, l'une, si elle ne présente rien de très glorieux, n'a du moins rien d'effarouchant, puisqu'elle concerne simplement le mode d'abattage israélite du bétail; et l'autre, alors, est de celles dont toute nation peut s'enorgueillir, puisqu'elle a abouti par la votation du 5 juillet 1908 à l'interdiction de la fabrication et de la vente de l'absinthe. Le peuple suisse, comme pour le referendum, ne fait usage de ses droits qu'à bon escient, mais ne les laisse pas tomber dans l'oubli non plus, et les conserve précieusement comme garantie de sa souveraineté.

Il est encore une autre forme de la souveraineté populaire dont il convient de dire deux mots en terminant cette leçon: c'est la *représentation proportionnelle*, la fameuse R. P., si passionnément discutée, et qu'ont adoptée à l'heure actuelle certains cantons pour certaines élections (en particulier Neuchâtel, Genève, Tessin), mais pour laquelle, dans le domaine fédéral, une demande d'initiative a échoué en 1910. Le principe en tout cas en est d'une justice limpide, si l'application semble présenter parfois des difficultés: c'est l'opposition à l'écrasement d'une minorité par une majorité. Supposons en effet que 20,000 électeurs aient à élire 20 députés: une majorité de 12,000 électeurs pourra se grouper, qui fera occuper par ses représentants les 20 sièges vacants, et les 8000 électeurs de la minorité ne seront pas représentés du tout. Avec le système de la R. P., cette injustice est impossible, la minorité de 8000 électeurs devant être aussi représentée dans ce parlement. On procédera au moyen du *quotient électoral*, c'est-à-dire du résultat de la division du nombre des électeurs par le nombre des députés à élire, soit dans l'exemple que nous avons pris: $1000 = 20,000 : 20$. Chaque groupement, majorité ou minorité, aura alors droit à autant de sièges que le quotient électoral entre de fois dans le nombre de ses électeurs: soit pour notre majorité de 12,000 électeurs, $12 \text{ sièges} = 12,000 : 1000$, et pour notre minorité, $8 = 8,000 : 1000$. L'inconvénient que l'on pourrait reprocher à la R. P. est de favoriser l'éparpillement infini des petites minorités et des partis, et de nuire ainsi à une politique nationale une et homogène. Il ne paraît pas cependant que les cantons qui en ont fait l'expérience s'en soient mal trouvés. Peut-être pour nous, femmes, cette question de la représentation proportionnelle pourra-t-elle présenter un jour ou l'autre un intérêt tout spécial.

Et ceci nous amène à l'idée sur laquelle nous désirons conclure. On l'a déjà dit et répété ici: l'étude des institutions de notre pays ne peut manquer de rendre suffragiste la femme véritablement patriote, qui est amenée ainsi à constater que nulle est la place qu'elle occupe dans l'exercice de la souveraineté populaire. Nous avons constamment employé ce mot, comme celui de votation populaire, pour ne pas compliquer notre vocabulaire, mais en sachant fort bien, et nos lecteurs avec nous, qu'il ne peut être question de souveraineté populaire dans un pays où la moitié numérique des citoyens contribuables est traitée en mineure ou en interdite. Notre essor démocratique suisse ne sera véritablement complet que lorsque les femmes suisses auront le droit de vote, droit de nommer directement leurs représentants aux Chambres, indirectement les membres du Conseil fédéral, droit d'arrêter par le referendum, droit de proposer par l'initiative, les lois qu'elles redoutent ou qu'elles désirent. Et nous ne voyons pas, mais pas du tout, ce qui au nom de la démocratie, pourrait s'opposer à l'obtention du suffrage par les femmes. « La démocratie directe est logique, a déclaré en substance, M. H. Micheli, dans sa belle conférence à Genève, alors que la démocratie représentative n'a qu'une valeur

illusoire: la démocratie directe est éducative, parce qu'elle diminue l'importance des personnes pour augmenter celle des idées; elle n'est pas révolutionnaire parce qu'elle assure la stabilité gouvernementale, en évitant au pays ces crises ministérielles si déplorables ailleurs, qui font dépendre les destinées de la nation de la nervosité d'une Chambre; elle n'est pas révolutionnaire non plus parce qu'elle permet aux magistrats qui ont sa confiance de longues carrières souvent fécondes pour la nation; elle développe le sentiment national, en s'appuyant sur la tradition et sur le passé, et éveille chez chacun le sentiment de sa responsabilité morale et civique... » Nous savons que ce n'est pas par allusion au suffrage féminin que M. Micheli a prononcé ces paroles, mais son argumentation en faveur de la démocratie directe nous a vivement frappée parce qu'elle constituait en même temps, et exactement sur le même terrain, une argumentation en faveur du vote des femmes. Car, les sentiments qu'elle éveille chez les hommes, les résultats qu'elle produit pour eux, l'éducation qu'elle constitue pour eux, pourquoi tout ceci, sentiments, éducation, résultats, ne se retrouverait-il pas quand il s'agit des femmes... ?

Qu'on nous pardonne cette conclusion nettement suffragiste à une leçon jusqu'ici toute objective d'instruction civique. Nous avons pensé pouvoir nous la permettre chez nous, dans notre journal et parmi nos amis. Et puis, nous n'avons pas caché aux femmes que l'exercice de la souveraineté populaire implique aussi des devoirs de réflexion, de sage jugement, de calme bon sens, d'intérêt à la chose publique, ceci d'autant plus que cette souveraineté est étendue. Et ainsi sera atteint le triple but de cette série de leçons: faire de celles qui nous lisent des patriotes, des suffragistes, des citoyennes.

E. Gd.

De-ci, De-là...

Notre collaboratrice, M^{lle} Jeanne de la Rive, directrice de l'Ecole d'Horticulture de la Corbière, dont la récente conférence au Lyceum, sur *la Femme et la culture des jardins*, a remporté un si grand succès, nous prie d'informer nos lectrices que, grâce au concours du Département de l'Instruction publique du Canton de Vaud, elle est à même de recevoir à des conditions très avantageuses (900 fr. par an tout compris) une élève de nationalité vaudoise qui remplirait certaines conditions à fixer avec elle.

« Je suis bien mieux placée qu'il y a trois ou quatre ans pour conseiller à des jeunes filles de se faire jardinières, nous écrit en même temps M^{lle} de la Rive. Les débouchés se font plus nombreux et plus précis. Je viens de placer une Anglaise comme jardinière-chef à Bougy-St-Martin, faute de Suisses. Ce sont plutôt le courage et la volonté qui manquent aux élèves, plus que les places. »

Nous ne pouvons qu'appuyer ces paroles, et conseiller aux jeunes filles, qui ont le goût de la saine vie au grand air, et qui cherchent un gagne-pain en harmonie avec ce goût, de se faire jardinières, plutôt que d'encombrer l'enseignement ou toute autre carrière déjà surpeuplée. Ajoutons qu'un cours d'arboriculture en 12 leçons va être donné à La Corbière dès le 13 mars et jusqu'au 25. Il est ouvert à toutes les personnes que cela peut intéresser. (Pour tout renseignement, s'adresser à M^{lle} de la Rive, La Corbière, par Estavayer-le-Lac (Fribourg).

* * *

A la suite d'une grève parmi les ouvrières d'un charbonnage russe, — grève qui avait pour objets une augmentation de salaire, l'amélioration des conditions du travail et une attitude plus convenable de la part des contremaîtres, — il a été établi que l'âge de la majorité des travailleuses variait de 12 à 18 ans.

* * *

Il est à noter que plusieurs princes des Etats allemands, étant partis pour le front, ont laissé la régence à leur femme. En particulier, le gendre de l'empereur Guillaume, le duc de Brunswick. Qu'en dit son beau-père? *Kinder, Kirche, Küche, Kleider...* nous en voilà loin!

* * *

D'après le dernier rapport de l'Union suisse des Fédérations syndicales, le nombre des femmes adhérentes à ces organisations ouvrières a presque doublé en 4 ans: de 4075 membres en 1909, il a passé à 8692 en 1913. Cette augmentation est surtout sensible dans le domaine de l'horlogerie, où le nombre de femmes syndiquées est actuellement de 4583 contre 1500 en 1909. En revanche, dans l'industrie textile, la Fédération syndicale n'a gagné que 400 ouvrières en cinq ans.

L'Exposition neuchâteloise de la Société suisse des Femmes peintres et sculpteurs.

La Société des Femmes peintres et sculpteurs suisses n'est pas inconnue au *Mouvement Féministe*, puisque ce journal rendait compte, il y a quelques semaines, d'une exposition qu'a faite à Genève une de ses sections.

Aujourd'hui, c'est toute la Société des Femmes peintres et sculpteurs suisses qui a préparé une exposition dans les salles Léopold Robert, à Neuchâtel, et nous sommes heureux qu'elle ait fait cet effort intéressant, malgré les circonstances.

En organisant cette manifestation artistique, la Société n'a pas du tout l'intention de rivaliser avec les expositions masculines. Elle sait que, pour la plupart des femmes artistes, l'art ne peut pas remplir toute la vie et devenir la vocation unique: il y a tout un domaine de devoirs et d'occupations qui les réclament, tant à la maison qu'à l'école ou ailleurs.

La salle du rez-de-chaussée est destinée aux Arts décoratifs, dont nous pouvons dire, sans crainte d'exagérer, que ce domaine est bien celui où le talent féminin est le plus à l'aise. L'impression est celle d'un ensemble harmonieux, où chaque objet met sa note particulière. Il semble presque qu'on pénètre dans une des salles d'un château, à l'époque moyenâgeuse, et l'impression persiste quand on voit de plus près les bijoux d'un goût sûr et charmant, les coussins rustiques et autres qui garnissent les embrasures des fenêtres, les tapis d'une belle simplicité, les batiks aux couleurs délicates, les reliures originales et soignées, les fines broderies, les poteries variées, les travaux sur cuir ou sur métal, où nous notons des objets très bien réussis.

L'exposition des Arts plastiques est aussi bien intéressante. L'impression d'un tout homogène y est bien nette, aucun objet n'est indifférent. Nous notons l'influence de la guerre, qui inspire maintes œuvres; elles en reçoivent un cachet de saisissante actualité. Tout à côté, on remarque des projets de monuments funéraires, des bustes d'une grande valeur et d'un goût sobres.

Dans cette même salle, on a réuni les arts graphiques et des aquarelles dont les teintes douces, en grisaille pour la plupart, dénotent, pour les professionnels et pour le public qui s'y entend, une vraie valeur de dessin, une étude approfondie des lignes sûres et des formes vraies.

Une salle entière est consacrée aux paysages, aux natures mortes, aux fleurs, aux portraits et aux études. Plus que tous autres sujets, ceux-là ont de tout temps tenté les pinceaux féminins. Nous tenons à citer ici les noms de deux sociétaires de la première heure, mortes récemment, celui de M^{lle} Weibel, dont les œuvres aux couleurs lumineuses jettent une note très gaie dans la salle et celui de M^{lle} Jeannette Gauchat. Cette dernière

travaillait énergiquement malgré la maladie qui l'a emportée, et nous sommes heureux de posséder à notre Exposition deux de ses œuvres, d'une coloration intense.

La dernière salle est celle des Arts modernes. Celle-ci contient des œuvres qui traduisent bien la tendance actuelle de la peinture: ce sentiment fait de plus de vigueur que de délicatesse et de fini, où l'art devient plus personnel et plus fort. Il est intéressant de constater à quoi mènent le sens de l'individualité et l'originalité de la femme qui cherche son inspiration en dehors des cadres conventionnels.

Si la Société des Femmes peintres et sculpteurs suisses a tenu à faire maintenant son Exposition, c'est qu'en ces temps tragiques où nous vivons, où les questions matérielles sont si actuelles et si pressantes, il est parfois nécessaire de rappeler que l'homme ne vit pas seulement de pain, mais aussi d'art et d'idéal. Les artistes demandent au public de les soutenir par son intérêt et sa sympathie, afin qu'eux, en retour, se sentent encouragés à tenir toujours allumé ce flambeau qui symbolise l'art et dont la lumière rend notre monde moins laid et moins triste. L. H.

VARIÉTÉ

MADAME DE SUTTNER¹

A propos de " Bas les armes ",²

Pendant les premières semaines de l'automne de 1914, deux personnes parlaient de l'unique sujet qui occupait les esprits. L'une d'elles fit allusion à ce que l'on avait pris l'habitude d'appeler « la guerre », aux événements de 1870. — Oh, répondit l'autre, qui avait été témoin de l'invasion et du siège de Paris, oh, 70, c'était une idylle.

Relire *Die Waffen nieder* en 1916, c'est aussi avoir l'impression d'entrer dans une idylle. Pourtant ce sentiment n'était pas, ne pouvait pas être celui des lecteurs d'il y a deux ans. A son heure, ce livre fut un acte de courage et il faut se reporter à 1889 pour l'apprécier pleinement. Ce n'est pas la faute de M^{me} de Suttner si nous sommes devenus capables de supporter des tableaux plus sombres.

Le roman, dont bien des parties reflètent l'expérience de l'auteur, présente, sous forme d'autobiographie, une jeune Vienneoise, fille d'un général, mariée à 18 ans à un lieutenant de husards qui meurt à Magenta, en 1859. Sous le coup de la douleur, la jeune femme commence à observer et à réfléchir; elle se révolte contre la guerre qui a détruit son bonheur, et trouble autour d'elle bien des existences; peu à peu, ses idées se précisent et s'affermissent au contact d'un officier, le baron de Tilling, et l'accord des pensées conduit à un second mariage. L'horizon politique s'assombrit, en 1864, la guerre éclate contre le Danemark; l'officier doit partir, abandonnant sa femme désespérée; celle-ci met au monde un enfant qui meurt aussitôt, et reste longtemps en danger. Pourtant tout s'arrange: la femme guérit, le mari revient, et on commence à entrevoir le moment où il pourra, sans faillir à l'honneur, changer de carrière quand s'ouvre la question du Schleswig Holstein. En 1866, la guerre

¹ Voir le *Mouvement Féministe* du 10 février 1916.

² *Die Waffen nieder*, par Bertha von Suttner, 2 vol. — E. Pierson, Dresden et Leipzig.